

## Mettre en œuvre la lecture à voix haute (LVH)

La capacité à lire un texte à voix haute s'apprend. C'est une activité bien spécifique qui repose sur des compétences étroitement corrélées les unes aux autres.

Nous retiendrons qu'il convient de distinguer ces trois activités **spécifiques** et **complémentaires** :

- **comprendre le texte**, en Atelier de Compréhension de Texte (l'ACT) : comprendre ce qui est lu,
- **travailler la fluence**, où les élèves sont invités à effectuer un effort technique de décodage et d'identification des mots (sur le texte lu en ACT ou sur d'autres supports) : lire sans erreur et avec rapidité un texte. La fluence est une mesure.
- **lire à voix haute**, pratique à la fois sociale et culturelle, objet de cette présente fiche. Produire des effets sur un auditoire pour se faire comprendre concerne la lecture à voix haute. La lecture à voix haute est un partage.

Faire lire à voix haute un texte par des élèves implique que les élèves aient **préalablement** lu et compris le texte dans le cadre d'un Atelier de Compréhension de Texte (ACT). Ceci concerne les lecteurs et les auditeurs.

### I – Après l'ACT, préparer la LVH

- Un protocole en **5 étapes** qu'on peut mettre en place dès le début de l'année.
- Durée : 20 à 30 minutes, selon le cycle.

#### Étape 1 (3')

Lorsque le texte est bien compris des élèves, proposer à tous de **s'inscrire dans un tableau** à double entrée (en abscisses, les dates des 10 prochaines journées de classe). La consigne donnée par l'enseignant : « 3 ou 4 élèves doivent s'inscrire par jour ».

Quand / Qui	Mardi	Jedi	Vendredi	Lundi	Mardi	Etc.
Arthur	X					
Celia		X				
Sophie			X			
Léo	X					
Maria	X					

Ainsi, chaque élève construit lui-même son contrat de travail, il anticipe et se prépare, en classe **avec l'étayage de l'enseignant** puis en classe et/ou chez lui, pour lire à haute voix tout ou partie du texte. **Il est motivé.**

### **Étape 2 Analyser le texte de la lecture à voix haute (10')**

Le texte est affiché au tableau/sur écran, les élèves en ont un exemplaire sur feuille.

**En collectif, puis par petits groupes :**

- Rechercher les groupes de sens dans le texte
- Repérer l'organisation du dialogue, le cas échéant
- Repérer la ponctuation
- Repérer les pauses, soit les moments de respiration du lecteur

L'expérience des orthophonistes nous invite à porter une attention particulière à la question des groupes de sens (groupe sujet, groupe verbal) ; en effet, pour bien lire à voix haute, l'élève doit repérer avec lucidité les pauses qui vont lui permettre de **respirer et de lire le texte avec aisance**. Grâce à l'identification des groupes de sens, l'élève sera en mesure **d'anticiper** sur ce qu'il va dire.

Au cours de la préparation, les élèves sont invités à annoter, marquer les pauses (/) en s'appuyant sur la ponctuation et les groupes de sens, surligner les éléments du texte qui sont plus importants, etc.

En CP (et bientôt en CE1), **la Machine à lire CP** (M.A.L. CP) pourrait être un outil précieux pour faciliter l'entrée de l'élève dans la mise en voix d'une phrase, progressivement d'un petit texte. En effet, la M.A.L. CP peut permettre un entraînement individualisé : l'élève peut s'entraîner seul s'il n'ose pas lire face à la classe. Il peut s'enregistrer puis s'écouter plusieurs fois, ce qui l'aide à construire un regard critique sur sa lecture.

Par ailleurs, c'est un moyen de garder trace de la lecture à voix haute d'un élève, pour que l'élève et l'enseignant puissent mesurer les progrès.

### **Étape 3 (5')**

**L'enseignant différencie** la longueur du texte lu par chacun, pour tenir compte des capacités des élèves. Chaque élève sait ce qu'il aura à lire.

Ainsi, chaque élève peut anticiper et se préparer. **Il est rassuré**, son contrat de travail est clair.

### **Étape 4 (5')**

**Construire avec les élèves les critères de réussite<sup>1</sup>** (sur une affiche) : qu'attend-on d'une « bonne » lecture à haute voix ?

- a. articuler,
- b. maîtriser son débit,
- c. respirer, poser sa voix,
- d. parler assez fort,

---

<sup>1</sup> Voir en annexe 1 d'autres critères de réussite

- e. mettre l'intonation,
- f. ...

Cette anticipation permet à l'élève de construire de façon sereine et authentique des compétences relatives à la lecture à haute voix. On clarifie le contrat didactique. **Chaque élève sait ce qu'on attend de lui. Pour préparer sa lecture, il s'appuie sur les critères de réussite.**

### **Étape 5 (3')**

**L'enseignant précise les modalités d'organisation du travail et d'évaluation : ce qui est évalué est valorisé. Deux temps pour évaluer : immédiatement et en différé.**

- **Immédiatement** : après la lecture par le groupe de 3 ou 4 élèves, les autres peuvent intervenir en s'appuyant sur les critères de réussite affichés au tableau (2').
- **En différé** : en fin de période, après plusieurs performances, individuellement, en s'appuyant sur la fiche individuelle de chaque élève, fiche qui contient les critères de réussite, l'enseignant évalue en référence aux critères de réussite. Il s'agit d'évaluer sans dévaluer. Le contrat didactique est clair : la LVH devient une activité socialisée. Elle n'est pas une activité strictement « scolaire » : les élèves partagent le plaisir de mettre un texte en voix. Ils donnent le meilleur d'eux-mêmes, forgent de l'estime de soi, prennent confiance.

### **II – La lecture à haute voix devient un rituel quotidien :**

- *Durée : 5 à 8 minutes/jour.*
- *Le 3 ou 4 élèves sont debout, devant leurs camarades. Ces derniers n'ont pas le texte sous les yeux. Ils écoutent et voient sur l'affiche les critères de réussite : cette grille a une vertu pédagogique : tous les élèves, en 2 semaines, vont lire, ils sont tous concernés, ils écoutent avec soin.*
- *Les 3 ou 4 élèves lisent chacun une partie du texte : les élèves du groupe sont obligés de s'écouter les uns les autres. Si c'est un dialogue, un texte théâtral, ils peuvent jouer chacun un rôle.*
- *À l'issue de la lecture du texte par le groupe de lecteurs (3 ou 4 élèves), pilotés par le professeur, des échanges peuvent se développer entre les auditeurs et les lecteurs. Ces échanges permettent aux uns et autres d'exprimer comment ils ont perçu le texte lu, ce qu'ils ont apprécié, ce qui a pu constituer des obstacles.*
- *En deux semaines, toute la classe s'entraîne ainsi pour développer les compétences de la lecture à voix haute.*
- *Pas de notation : l'enseignant s'appuie sur les critères de réussite pour évaluer en fin de période, après plusieurs lectures, pas « à chaud », la maîtrise des compétences. Avec chaque élève, en fin de période (5 à 6 semaines), l'enseignant souligne deux éléments positifs et donne **UN** conseil.*
- *Au fil des ACT, le corpus des textes de la classe s'enrichit, ce qui va donner la possibilité aux élèves de choisir parmi les textes étudiés en ACT celui qui leur plaît. L'objectif est bien de développer des compétences de lecture à voix haute.*

*Ainsi, ce rituel place les élèves dans une logique de projet, d'anticipation. Pas d'improvisation.*

*La démarche fonde de la responsabilité et de l'autonomie. Les élèves apprennent à coopérer, à s'écouter les uns les autres. Estime de soi, confiance en soi construisent de la motivation. Ce rituel enrichit le bagage lexical et syntaxique des élèves, autant d'atouts pour les productions orales et écrites à venir.*

**Trois domaines de compétences sont ainsi développés et évalués régulièrement :**

- Les compétences communicationnelles
- Les compétences textuelles
- Les compétences linguistiques

*Les expérimentations menées dans de nombreuses classes ont montré que les élèves trouvent du plaisir avec cette démarche.*

**N.B. : si le professeur décide par ailleurs de mettre en œuvre des moments de récitation, une ou plusieurs séances d'apprentissage par cœur du texte sont mises en œuvre au préalable. Et l'enseignant, tenant compte de la force de l'exemplarité, apprend lui aussi le texte par cœur.**

## Annexes

**Annexe 1 : des critères de réussite proposés par des élèves de CE1 ...**

	Période 1	Période 2	Etc.
Je me place face aux autres.			
Je regarde le public.			
J'attends qu'on m'écoute.			
Je parle fort mais je ne crie pas.			
Je ne parle pas trop vite.			
Je mets le ton qu'il faut.			
Je peux m'arrêter pour reprendre mon souffle.			
Je peux parler moins fort pour attirer l'attention.			
Je peux faire des gestes.			
Je sais à qui je parle.			
Je sais pourquoi je parle (en fonction du type de texte que je lis) : pour raconter, pour expliquer, pour décrire, pour dialoguer.			

## Annexe 2 :

- Pour le cycle 2 :
  - Pour préparer la LVH en CE1, l'enseignant pourra utilement s'appuyer sur la brochure « Pour enseigner la lecture et l'écriture au CE1 », notamment pages 19-34 :  
[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Cycle\\_2/17/5/Livre\\_Lectureecriture\\_2019\\_CE1\\_web\\_1173175.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Cycle_2/17/5/Livre_Lectureecriture_2019_CE1_web_1173175.pdf)
  - une fiche EDUSCOL :  
[file:///C:/Users/Simon%20Paul/Downloads/RA16\\_C2\\_FRA\\_Lecturecomprehension-ecrit\\_Lecture-haute-voix\\_1043687.pdf](file:///C:/Users/Simon%20Paul/Downloads/RA16_C2_FRA_Lecturecomprehension-ecrit_Lecture-haute-voix_1043687.pdf)
- Pour le cycle 3 :  
[file:///C:/Users/Simon%20Paul/Downloads/AP17\\_C3\\_FRA\\_Lire\\_texte\\_hautevoix\\_862421.pdf](file:///C:/Users/Simon%20Paul/Downloads/AP17_C3_FRA_Lire_texte_hautevoix_862421.pdf)

## Annexe 3

### La mise en place de la LVH

*Un exemple d'organisation* **Principes de fonctionnement :**

- ⇒ **Clarté du contrat didactique**
- ⇒ **Responsabilisation des élèves**
- ⇒ **Souplesse du dispositif**
  
- ⇒ Dès lors que les élèves disposent d'un support qui a été travaillé au niveau de la compréhension (semaine 1, voire semaines 1 et 2), ils sont en mesure de présenter un texte en LVH.
- ⇒ L'organisation **d'un ACT par semaine ou sur deux semaines** permet d'avoir une banque de textes suffisante pour travailler et développer les compétences attendues en LVH.
  - *Durée de la LVH quotidienne : 5 à 8 minutes*

Semaine 1 : mise en place des ACT					Organisation
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	
Groupe 1	ACT1	Autonomie	Autonomie	En collectif : préparation LVH avec de l'ACT1	<b>Mise en place de la LVH :</b> ⇒ En semaine 1 : uniquement un travail de préparation de la LVH en collectif le vendredi : étapes 1 à 5 ci-dessus, pages 1-3.
Groupe 2	Autonomie	ACT1	Autonomie		
Groupe 3	Autonomie	Autonomie	ACT1		

En semaine 1, pas de LVH : elle commence en semaine 2. Après cette « amorce », la LVH peut se mettre en œuvre tous les jours,

Semaine 2					Organisation
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	<b>Mise en œuvre de la LVH :</b> ⇒ Sur une durée de 5 à 8 minutes, les élèves inscrits dans le tableau à une date précise font de la LVH par groupe de 3 ou 4.
<b>Collectif</b> 5 mn	<b>LVH1</b>	<b>LVH1</b>	<b>LVH1</b>	<b>LVH1</b>	
<b>Groupe 1</b>	<b>ACT2</b>	<b>Autonomie</b>	<b>Autonomie</b>	<b>En collectif :</b> <b>préparation LVH avec texte de l'ACT2.</b>	
<b>Groupe 2</b>	<b>Autonomie</b>	<b>ACT2</b>	<b>Autonomie</b>		
<b>Groupe 3</b>	<b>Autonomie</b>	<b>Autonomie</b>	<b>ACT2</b>		

- LVH1 = lecture à voix haute sur le texte de l'ACT1

Et ainsi de suite ...

En classe, **un classeur des textes étudiés** est ainsi constitué et enrichi au fil des semaines. C'est dans ce classeur que chaque groupe d'élèves choisit librement le texte qu'il souhaite présenter en LVH.

\*\* \*\* \*